

CTSD de l'Aude, 9 février 2022

Carte scolaire 1^e degré (en visio)

Compte-rendu du SNALC

Présents:

Administration: M. LAPORTE (DASEN 11), Mme VIDAL (Secrétaire Générale), Mme EYBERT (Adjointe pour le premier degré), M. BONNAUD (chef de division DOSPE 11), Mme ROBERT (DOSPE Carte scolaire 1^e degré).

Organisations syndicales: UNSA, FSU, FO, SNALC.

Lecture des déclarations liminaires : UNSA/FSU/FO/SNALC.

Réponses de M. le DASEN:

M. le DASEN indique tout d'abord qu'il transmettra à l'Académie les revendications qui relèvent de la politique nationale. Il précise ensuite que si le projet de carte scolaire n'a pas été transmis avant le CTSD, ce n'est pas par rétention d'informations. Une carte scolaire se construit progressivement, en tenant compte du point de vue de tous les partenaires. Beaucoup de choses avaient été dites en groupe de travail (et d'ailleurs toutes les académies ne font pas précéder le CTSD d'un groupe de travail).

Au moment de l'instance, rien n'est arrêté. M. le DASEN insiste que pour lui l'instance a réellement du poids et que d'ailleurs si le projet était diffusé avant, n'étant pas stabilisé, il y aurait le risque de diffuser aux communes de fausses informations, ce qui médiatiquement peut plaire mais nuit au travail d'équipe.

M. le DASEN indique ensuite que n'ayant pas la dotation demandée par les OS, il va devoir procéder à des arbitrages selon des priorités. Il a bien noté le manque de remplacements: des efforts sont faits malgré tout (il rappelle le recrutement de 13 contractuels dont 8 depuis le 1 janvier, et indique être en attente de validation pour des recrutements supplémentaires).

M. le DASEN se montre également sensible aux difficultés des personnels : il dit ne pas être un gestionnaire comptable (même si ce travail est tout à fait respectable).

Il précise avoir tenu compte de la ruralité : il ne s'agit pas de vider le rural pour ouvrir en ville. Il a en effet surveillé les taux d'encadrement moyens, qui passent de 26 en ZRR à 23,6 pour la rentrée 2022.

M. le DASEN souligne qu'il a tenté de procéder à un rééquilibrage des territoires tout en surveillant les taux d'encadrement de manière à respecter la notion d'équité.

Concernant la demande de report du CDEN, M. le DASEN insiste sur l'importance de réunir cette instance avant les vacances de février de manière à ne pas mettre toutes

les personnes concernées en difficulté. Il accède finalement à la demande des OS et reporte le CDEN au 18 février (convocation en urgence).

Initialement évaluée à 5,20 ETP, l'amélioration des décharges coûte finalement 4,38 ETP.

M. le DASEN indique que les moyens sont rééquilibrés, que tous ceux qui étaient concernés par les mesures de carte ont été vus et revus dans une discussion de longue haleine.

M. le DASEN présente ensuite le projet de carte scolaire.

Il y a eu une baisse démographique au niveau académique (- 2400 élèves). Cela laisse craindre à une diminution de postes. Au niveau du département, nous perdons 371 élèves (ce qui correspondrait à 17,5 ETP): nous sommes dotés de 3 ETP, ce qui est nécessairement un choix politique. Même si cela n'est pas à la mesure de ce que réclament les OS, ce n'est pas une simple logique comptable.

Les priorités qui ont été retenues sont : l'amélioration des conditions d'encadrement, la finalisation de la mesure de plafonnement en GS, CP et CE1, la poursuite des dédoublements en REP (CP CE1), l'accompagnement des territoires ruraux.

Les repères sont toujours 25 élèves par classe en EP, 30 en maternelle et 28 en élémentaire hors EP.

Il est précisé que le nombre d'enfants rescolarisés après une instruction en familles est peu important (l'an dernier sur 370 enfants instruits en famille, 120 ont été rescolarisés dans l'Education Nationale). D'autre part, même s'il y a des départs vers le privé sous contrat, (+66 enfants), la balance démographique audoise n'est pas positive.

Dialogue avec les OS, propositions d'ouvertures et fermetures de classes :

1) OUVERTURES

Dédoublement des GS en REP

- 1 poste à l'école maternelle Ch. Perrault de Narbonne
- 1 poste à l'école maternelle Matthieu Peyronne de Narbonne
- 1 poste à l'école maternelle Jean de La Fontaine de Narbonne
- 1 poste à l'école Paul Bert de Narbonne
- 2 postes à l'école Le Petit Prince de Carcassonne

Dédoublement CP/CE1 en REP

- 1 poste à l'école élémentaire Emile Zola de Narbonne

Application de la mesure 24 en GS

- 1 poste à l'école de Saint Marcel sur Aude

Application de la mesure 24 en CP/CE1

- 1 poste à l'école élémentaire de Montmorency de Narbonne

Amélioration du remplacement

- 2 postes

Amélioration des conditions d'exercice des fonctions de directeur d'école

- 4,38 ETP de décharge

Dispositif d'unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)

- 1 poste à l'école Gaston Bonheur de Narbonne

Enseignants occitan

- 2 postes à l'école Marie Curie de Lézignan

Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

- 1 poste de maître E à l'école élémentaire de Capendu

Conseillers pédagogiques départementaux

- 2 postes

Décharges de coordonnateurs de directeurs d'écoles

0,17 ETP

Décharges de directeurs d'écoles

- 1,07

2) FERMETURES

Ecoles maternelles

- 1 poste à l'école maternelle La Souris Verte de Conques sur Orbiel
- 1 poste à l'école La Prade à Carcassonne
- 1 poste à l'école Nougues Sire à Carcassonne

Ecoles primaires

- 1 poste à l'école primaire Louis Pergaud de Chalabre
- 1 poste à l'école primaire de Montredon des Corbières
- 1 poste à l'école primaire de Portel des Corbières
- 1 poste à l'école primaire de Mas Saintes Puelles
- 1 poste à l'école primaire de Pexiora

Ecoles élémentaires

- 1 poste à l'école élémentaire Lucien Iche de Sallèles d'Aude
- 1 poste à l'école élémentaire Léon Blum de Villemoustaussou

Regroupements pédagogiques intercommunaux

1 poste à l'école élémentaire de Saint Frichoux

UEMA

- 1 poste à l'école Henri Boutière de Bages

Enseignants occitan

2 postes à l'école Frédéric Mistral de Lézignan

RASED

1 poste de maître G à l'école élémentaire Marie Curie de Lézignan

Conseillers pédagogiques de circonscriptions

- 2 postes

Professeur des écoles maître formateur

0.33 ETP

Coordonnateur REP

- 0.50 ETP

Décharges de directeurs d'écoles

1,17 ETP

Les OS sont intervenues pour défendre en plus un certain nombre de situations :

- RPI Fonties d'Aude/Monze/Floure : pour l'instant pas d'ouverture possible au vu de la situation du bâti, mais un travail est engagé avec les maires des trois communes pour y remédier.
- Ecole Marcou de Carcassonne : rééquilibrage, donc l'ouverture n'est plus nécessaire
- Ecole de Pennautier
- Ecole élémentaire René Azalbert de Sigean
- Ecole élémentaire Jean Giono de Carcassonne
- Ecole primaire de Portel des Corbières...

Nous avons obtenu après les débats l'ouverture à Montmorency, à Zola et à Saint-Marcel-sur-Aude, et évité une fermeture à l'école élémentaire de Fleury.

Remarques et précisions :

Dédoublements GS en REP: M. le DASEN précise que le souhait est de pouvoir appliquer cette mesure à 100%. Cela représente 6 postes. La question des locaux a par ailleurs été regardée de très prêt avec les municipalités. A la rentrée, le bâti pourra accueillir ces dédoublements.

Concernant l'**UEMA** de Bages, elle est transférée à Narbonne-Plage. Il s'agit d'un transfert de lieu mais pas de changement de l'association gestionnaire. Cette UEMA concerne 7 élèves.

Les **postes d'occitan** sont ouverts sur l'école Marie Curie de Lézignan et un parcours artistique et culturel avec une dimension numérique sera ouvert sur l'école Frédéric Mistral. Il s'agira donc de répartir les élèves dans ces deux écoles selon le parcours choisi.

Le coordinateur de directeurs d'écoles est sollicité par les directeurs, soit pour des questions très pratiques, soit pour des questions de formation. Il peut par exemple accompagner sur la formation valeurs et laïcité.

Ecole de la Barbacane à Carcassonne: la fermeture de classe provoque la fermeture de l'école. Cette fermeture a été entérinée par le Conseil Municipal. Les deux niveaux de classes vont être répartis sur d'autres écoles.

VOTE : CONTRE à l'unanimité.

Un CTSD de repli est programmé pour le 17 février.

L'avis du SNALC :

Si certaines de nos demandes ont été entendues, beaucoup sont restées lettres mortes. Il est regrettable de devoir à nouveau financer des ouvertures vraiment nécessaires par des fermetures de classe et même une fermeture d'école. A noter : le projet initial prévoyait 4 postes de remplacement, qui sont réduits à 2 finalement. L'heure est une fois encore à l'économie. Alors le SNALC, vous l'aurez compris, a décidé d'économiser son enthousiasme pour les mesures proposées...

Questions diverses:

Nombre d'enseignants non remplacés : il y a une amélioration, 81 à ce jour.

Postes RASED: 20 postes PsyEn tous pourvus; 8 maîtres *G* (dont un vacant, celui qui est supprimé); 26 maîtres E (dont 3 vacants à Limoux J. Moulin, F. Mistral Lézignan, Lavalette)

AESH: les redéploiements au sein des PIAL ne sont pas connus car ne sont pas remontés au niveau administratif. Depuis septembre il y a eu 36 avenants (donc changements de PIAL) M. le DASEN est d'accord sur le principe de réunir un groupe de travail pour travailler sur ces sujets, mais la date n'est pas encore fixée.

Elèves en situation de handicap: aucune liste d'attente pour des établissements médicosociaux.

LDG départementales : elles seront présentées pour information en mars.

Restructuration circonscriptions : une cartographie détaillée du redécoupage de la circo Carcassonne 1 sera transmise par Mme l'adjointe DASEN 1º degré. Ce redécoupage dépend de l'organisation administrative des services, et a été validé par le Rectorat et le Ministère.

Les représentants du SNALC au CTSD de l'Aude

